

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 11 avril 2024

Objet de la délibération

N° 08/2024

Finances - Subvention Fédération des Aveugles et Amblyopes de France LR - Exercice 2024

Présents : Mme Christine OLIVA – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – M. Jean-Claude SALAS – M. Sébastien CAMMAL – Mme Valérie JUNILLON – Mme Paule JAUME

Représentées : Mme Pierrette ARNIER – Pouvoir à Mme Paule JAUME /Mme Josy BELMONTE Pouvoir à Mme Christine OLIVA

Excusés : M. Guy LAURET - M. Robert PISTILLI

Absents : Mme Céline CLOTET - M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Valérie JUNILLON

Madame Christine OLIVA rapporte l'affaire ;

Nous sommes saisis d'une demande de subvention par la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France LR.

Il est proposé d'octroyer, pour l'exercice 2024, une subvention de **150 € (cent cinquante Euros)** à cette association.

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Guy LAURET.



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et mise en ligne le

23 Avril 2024